



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17 décembre 2020

N°509

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**TROIS MOIS APRES SON LANCEMENT, BILAN SUR LE DEPLOIEMENT DE FRANCE RELANCE
ACTUALISATION DU TABLEAU DE SUIVI DU DEPLOIEMENT DE FRANCE RELANCE**



Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 un plan de relance de 100 milliards d'euros pour soutenir le rebond de l'activité et l'emploi à court terme tout en préparant la France de 2030.

Dès cet été, de nombreuses mesures de France Relance ont commencé à être déployées :

- soit sur la base de financements votés par le Parlement en juillet en troisième loi de finances rectificatives pour 2020 (prime à l'embauche, prime à la conversion automobile, aide à la relocalisation industrielle, dotation de soutien à l'investissement local des collectivités par exemple)
- soit pour anticiper leur déploiement tout début 2021, sous réserve de l'adoption par le parlement du projet de loi de finances initiales (appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat par exemple).

Mi-novembre, conformément au principe de transparence sur la mise en œuvre de France Relance, le Secrétariat Général du plan de relance avait publié sur le site planderelance.gouv.fr un premier tableau de bord permettant d'observer le déploiement de France Relance. Ce dernier présente, pour une quinzaine mesures emblématiques du plan de relance, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre.

Ces résultats sont actualisés ce jeudi 17 décembre, comme ils le seront chaque mois.

[LIEN DU TABLEAU DE BORD](#)

1. Des résultats concrets d'accélération de la transition écologique

- **MaPrimeRénov' : 80 000 dossiers déposés depuis la mise en place de France Relance**

Depuis l'annonce du plan de relance, la rénovation thermique des logements privés fait l'objet d'un intérêt croissant. En témoigne le nombre de demandes d'aides déposées au titre du dispositif MaPrimeRénov'.

20 000 dossiers ont été déposés en septembre, 30 000 en octobre et 30 000 en novembre. Cela représente un total de 163 176 bénéficiaires à fin novembre.

Fin novembre, ce sont ainsi 163 176 projets de rénovation énergétique qui ont été réalisés en 2020 avec une aide de l'Etat, dont 48% sur les trois derniers mois, depuis l'annonce du plan de relance.

- **Verdissement du parc automobile privé et public**

Dès cet été, le plan de relance a permis de soutenir le verdissement du parc automobile privé et public. [Le bonus écologique et la prime à la conversion](#) soutiennent dès 2020 la demande du secteur automobile tout en contribuant au verdissement des mobilités :

- en novembre 3 740 bonus attribués en moyenne chaque semaine contre 1 300 par semaine au début de l'année.
- plus de 23 000 primes à la conversion ont été attribuées en octobre, contre 7 000 en janvier 2020.

Sur les 11 premiers mois de l'année 2020, la part de marché des véhicules électriques est passée à 6,2% contre 1,9 % sur la même période en 2019 (et les hybrides rechargeables à 4,1% contre 0,8%). Parallèlement, l'Etat a fait l'acquisition de 1300 véhicules électriques conformément à son engagement de verdissement de son parc.

Le tableau de bord comprend également des informations sur le déploiement des mesures de France Relance pour la décarbonation de l'industrie dont les premiers lauréats sont annoncés ce 17 décembre et pour la rénovation thermique des bâtiments publics de l'Etat dont les 4214 projets retenus ont été annoncés ce 14 décembre.

2. De fort succès pour le renforcement de notre compétitivité

Plusieurs mesures de soutien à l'industrie sont prévues au titre du plan de relance : relocalisation de secteurs critiques, développement de projets industriels dans les territoires ou modernisation des secteurs automobile et aéronautique par exemple.

En trois mois, [l'appel à projet](#) aux investissements industriels a rencontré un afflux massif de demandes. Plus de 3 900 dossiers ont été déposés et complétés, dont deux-tiers par des PME. A fin novembre, 520 projets, pour 470 millions d'euros d'aides et 2,6 milliards d'euros d'investissements ont d'ores et déjà été retenus.

Fort de ce succès, le dispositif d'appels à projet qui s'est clôturé le 17 novembre a été reconduit dès le 19 novembre jusqu'au 1^{er} juin 2021. Par ailleurs, initialement doté de 550 M€ pour 2020, il a fait l'objet d'un réabondement de 250 M€ fin 2020 (par anticipation de crédits initialement prévus pour 2021).

Le tableau de bord comprend également des informations sur le déploiement des mesures de France Relance en faveur du renforcement des fonds propres des entreprises françaises, d'aide à la numérisation des entreprises et les mesures de soutien à l'export.

3. France Relance, un vecteur de cohésion sociale et territoriale

Dès l'été 2020, grâce à la mise en place [de primes à l'embauche](#) ou à [l'apprentissage](#) des jeunes de moins de 26 ans, la relance a permis de soutenir l'emploi des jeunes : **au 1^{er} novembre, plus de 275 000 demandes de primes à l'embauche ou à l'apprentissage ont été déposées.**

- **Aides à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans**

Sur les mois d'août à octobre, 923 000 embauches de jeunes de moins de 26 ans sur des contrats d'au moins 3 mois ont été dénombrées, soit une stabilité par rapport à 2019 sur la même période.

- **Aide à l'embauche d'un apprenti**

Depuis le début de l'année, plus de 420 000 contrats d'apprentissage ont été signés, soit plus que le niveau atteint en 2019 qui avait pourtant déjà marqué un succès pour l'apprentissage (353 000 contrats signés).

Le tableau de bord comprend également des informations sur le déploiement des autres mesures de France Relance en faveur des contrats aidés pour les jeunes et des formations qualifiantes à disposition des jeunes.

Parallèlement, le Gouvernement continue de veiller au bon déploiement des mesures de relance dans l'ensemble des territoires, en métropole comme en outre-mer des mesures de relance.

4. Les objectifs de déploiement du plan de relance fixés par Bruno Le Maire sont atteints

Fin 2020, le plan de relance aura injecté 10 milliards d'euros dans l'économie pour le versement d'une hausse exceptionnelle de l'aide de rentrée scolaire aux familles, les financements des mesures du plan jeunes, le soutien à la mobilité décarbonée, le soutien aux collectivités locales et aux secteurs et projets industriels.

En 2021, 40 milliards d'euros du plan de relance supplémentaires seront déployés.

5. La poursuite des efforts d'accessibilité et de lisibilité des mesures de France Relance

En octobre, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance a créé un site internet dédié à France Relance : www.planderelance.gouv.fr.

Il permet, en fonction de son profil (particulier, entreprise, administration, collectivité), de retrouver très simplement toutes les mesures du plan de relance, leur modalité pratique, leur calendrier de mise en œuvre.

Au cours du dernier mois, les efforts de lisibilité et d'accessibilité des mesures du plan de relance se sont également poursuivis :

- Fin novembre, un [calendrier des appels à projets de France Relance](#) a été publié. Il permet de savoir quand une mesure sera mise en œuvre et de connaître la liste des appels à projet sont en cours à un instant donné.
- Ce mardi 15 décembre, Bruno Le Maire et Jacqueline Gourault ont présenté [un guide des mesures de France Relance à destination des maires et des présidents d'EPCI](#).
- Aujourd'hui, [un guide des mesures du plan de relance qui bénéficient aux TPE et PME](#) a été publié.

« Trois mois après la présentation de France Relance, ce tableau de bord permet de mesurer le travail effectué : un triplement du nombre de rénovation des logements, un triplement de la part de marché des véhicules électriques dans les immatriculations des véhicules des particuliers, déjà plus de 500 entreprises industrielles soutenues dans leur développement industriel, la préservation de l'emploi et un fort succès de l'apprentissage pour les jeunes. Comme nous l'avons observé au troisième trimestre, le plan de relance prépare la France de 2030 mais soutient également l'activité à court terme. Parallèlement, nous continuons sans cesse de simplifier et d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité des mesures pour que tous les potentiels bénéficiaires du plan de relance s'en saisissent. » **Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances, et de la Relance**